

# ENQUÊTE DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉS

## Votre avis nous intéresse

### Qui ?

- Toutes les personnes qui fréquentent quotidiennement la ville de Romorantin-Lanthenay et la Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois (CCRM)
- Quel que soit votre âge, votre situation familiale, etc. ;
- Que vous soyez travailleur, étudiant, retraité, personne au foyer, en recherche d'emploi, etc.

### Dans quel but ?

- Affiner la connaissance de vos pratiques de déplacement au quotidien et votre ressenti ;
- Connaitre vos attentes en matière de mobilité ;
- Améliorer les conditions de déplacement sur Romorantin-Lanthenay et la Communauté de communes (CCRM) ;
- Agir pour l'environnement et l'accessibilité

### Sur quel périmètre ?

- L'enquête concerne la commune et la CCRM

### Combien de temps dure la période de l'enquête ?

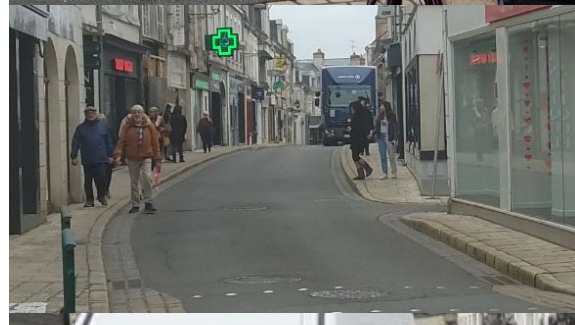
Cette enquête sera accessible du **10 mai** au **11 juin 2023**

#### POUR RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE

- En allant sur les sites des collectivités : <http://www.romorantin.com/> ou <https://ccrm41.fr/>
- Sur les pages Facebook, dont : <https://www.facebook.com/villederomorantin/> et <https://www.facebook.com/CCRomorantinaisetMonestois>
- Un questionnaire papier sera disponible et à remettre dans les 16 mairies de la Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois (CCRM) :

Billy, Châtres-sur-Cher, Courmemin, Gièvres, La-Chapelle-Montmartin, Langon-sur-Cher, Loreux, Maray, Mennetou-sur-Cher, Mur-de-Sologne, Pruniers-en-Sologne, Romorantin-Lanthenay, Saint-Julien-sur-Cher, Saint-Loup, Villefranche-sur-Cher, Villeherviers.

- En scannant le QR-Code ci-contre → <http://enqueteur.normandie-centre.cerema.fr/index.php/933846>



Pour tout renseignement, adresser un mail : [dlab.dternc.cerema@cerema.fr](mailto:dlab.dternc.cerema@cerema.fr)

Vous ne signez aucun document, vous ne vous engagez à aucune action. Vos réponses nous intéressent seulement dans un but statistique. Elles seront analysées de manière totalement anonyme dans le respect de vos libertés garanties par le règlement général sur la protection des données (RGPD).